

## Comité de Jumelage « Mine & Amitié » Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 février 2016

M. le Président, Gilles BATTUT, remercie les personnes présentes et présente les excuses de M. le Maire pour son absence. Il rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Bilan moral et financier
- Projets
- Questions et informations diverses
- Adhésions

Mme Yannick ERAGNE présente le bilan moral de l'année 2015. Elle rappelle les demandes faites auprès du Conseil Municipal le 20 mai 2015 à savoir :

- La mise à disposition des moyens d'hébergement de la commune ainsi que l'accès à la cuisine et à la salle de restauration de l'école pour l'échange jeunes qui aura lieu en été 2017

- Le maintien de la subvention habituelle annuelle + un supplément de 50 € correspondant au défraiement pour les musiciens suite à l'annulation du repas qu'a eue à subir le Comité de Jumelage en 2014. Elle remercie la municipalité pour le versement de la somme correspondante soit 1550 €

- L'adhésion de la commune à l'AFCCRE. Elle précise que cette adhésion s'avère très utile lorsque des échanges incluant des demandes de subventions européennes sont envisagés. L'AFCCRE apporte un soutien logistique dans le montage des dossiers. Mme CROUZEIX, représentante de la mairie, dit que cette demande n'a pas été faite auprès du Conseil Municipal et demande la signification du sigle AFCCRE. M. BATTUT répond que c'est exactement la demande qu'elle avait eue lors de l'entrevue du 20 mai et Mme ERAGNE précise que l'AFCCRE c'est l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe. Mme BAUNE et Mme CROUZEIX se renseigneront pour l'adhésion.

- La mise à jour de la page du Comité de Jumelage sur le site Internet de la Commune : Mme CROUZEIX indique qu'elle n'a pas eu les renseignements concernant la page attribuée au Comité de Jumelage. Mme ERAGNE lui donne le double de la fiche de renseignements qu'elle lui a remis en temps et en heure et précise que la page est bien en ligne sur le site Internet de la mairie avec toutes les informations portées sur la fiche dont une est erronée : l'adresse mail de M. BATTUT. Elle précise que l'erreur lui est imputable et désire qu'une rectification soit apportée.

Lors de la réunion avec le Conseil Municipal, Mme CROUZEIX avait indiqué qu'il y avait une possibilité d'avoir la main pour les associations sur leurs pages respectifs. Mme ERAGNE demande si c'est toujours d'actualité et si le Comité de Jumelage pourra avoir accès directement à leur page. Mme CROUZEIX répond que oui, un mot de passe sera adressé aux contributeurs mais qu'il y aura un modérateur quand au contenu des mises à jour.

Le traditionnel repas animation a eu lieu le 8 août 2015 : 104 personnes ont participé au repas. Il y a eu une très bonne ambiance. Le seul regret a été l'arrêt de la musique un peu tôt dans la soirée. Pour l'année prochaine, Mme TUREK a d'ores et déjà demandé à l'orchestre Steph qui animait la soirée de terminer sa prestation musicale un peu plus tard. Le bénéfice de la soirée s'est élevé à 558,06 €.

Le 5 septembre 2015, 31 participants ont fait un voyage d'un jour dans le Beaujolais. La participation s'élevait à 110 €/personne. Les visites étaient intéressantes mais du fait d'un départ trop tardif, une visite a dû être réduite. Pour les voyages à venir il est demandé de partir plus tôt.

Gilles BATTUT s'est rendu en Pologne et a rencontré le nouveau maire de Slawkow, Rafal ADAMCZYK. C'est avec lui que de nombreux échanges ont déjà été effectués et sa fonction actuelle de maire ne peut être qu'un avantage. Lors de ce voyage, Gilles BATTUT a été invité à assister à une réunion de leur conseil et a pu discuter du prochain échange qui aura lieu en août 2016.

M. Gilles BATTUT met aux voix le bilan moral qui est adopté à l'unanimité.

Mmes MONTEIL et WZRESNIEWSKI présentent ensuite le bilan financier de l'association. Un dossier est remis aux membres de l'assistance comprenant les mouvements du compte courant, le compte d'exploitation et des tableaux récapitulatifs par actions : repas animation et voyage en Beaujolais. Le solde de l'année s'élève à + 2028,11 €.

M. Gilles BATTUT met aux voix le bilan financier qui est adopté à l'unanimité.

Les projets pour 2016 :

- Voyage en car en Europe en juillet 2016 : le coût pour le voyage que nous avions initialement prévu sur 10 jours est trop élevé (entre 1500 à 1800 €/personne). Une autre demande a été présentée aux cars du Chavanon sur une semaine avec une visite du parlement à Strasbourg et à Bruxelles et une visite de Pragues, le coût du voyage devant se situer entre 900 et 1000 €/personne avec une moyenne de 30 à 40 participants. Une publicité au-delà des membres du Comité de Jumelage sera nécessaire.

Jumelage avec un 2<sup>ème</sup> pays : des contacts ont été pris avec des communes du Portugal. Malheureusement à ce jour, nous n'avons aucune réponse. Mme DEBRITO a adressé un courrier avec accusé de réception à la mairie de sa commune mais elle n'a toujours pas de nouvelle. Elle doit se rendre au Portugal courant mars et se propose pour aller voir directement le maire.

- Echange 2016 avec la Pologne : M. Gilles BATTUT passe la parole à Mme Céline BILLARD- THEUX, responsable de l'Enfance Jeunesse à la Communauté de Communes. Une association junior, « La Sauce Bougnat » portera l'échange avec la Pologne. Cette échange a pour thème sport et santé avec comme fil conducteur la création d'un nouveau sport et

l'instauration de ses règles. 13 ados (7 filles et 6 garçons) formeront le groupe avec 2 accompagnateurs (Céline et Gilles). M. BATTUT explique que cet échange devait avoir lieu initialement en juillet mais suite à un refus de subvention, la date a été reculée en août. La subvention doit couvrir le prix des billets d'avion, l'hébergement étant assuré par la commune d'accueil (Slawkow). Le coût du transport à l'aéroport de Lyon sera pris en charge par le Comité de Jumelage et l'association junior.

L'échange retour est prévu en été 2017. Un dossier de demande de subvention européenne fera l'objet d'une prochaine réunion.

- Le repas animation est prévu le 13 août 2016.
- Un voyage sur une journée pour assister à la fête des orgues de Barbarie à Oingt aura lieu en septembre

Adhésions : Le prix des adhésions est maintenu à 10 €.

3 nouvelles candidatures sont actées pour le Conseil d'administration : M. et Mme CHALLES et Mme COMTE